

# Rocterm Coberlan B50F



**TOITURE**



Laine de roche



Panneaux surfacés bitume  
pour Acier, Bois et Béton

R	Épaisseur (mm)	m <sup>2</sup> / pal
0,75	30	105,60
1,05	40	78,00
1,15	45	70,80
1,30	50	62,40
1,40	55	57,60
1,55	60	52,80
1,70	65	49,20
1,80	70	45,60
1,95	75	42,00
2,10	80	39,60
2,20	85	37,20
2,35	90	34,80
2,50	95	33,60
2,60	100	31,20
2,75	105	30,00
2,85	110	28,80
3,00	115	27,60
3,15	120	26,40
3,25	125	25,20
3,40	130	24,00
3,55	135	24,00
3,65	140	22,80
3,80	145	21,60

Rocterm Coberlan B50F est un panneau isolant en laine de roche non porteur, support d'étanchéité parementé bitume, pour mise en œuvre sur supports acier, bois et béton.

**Épaisseurs 30 à 145 mm - Dimensions 1000 x 1200 mm**



## PRINCIPAUX AVANTAGES

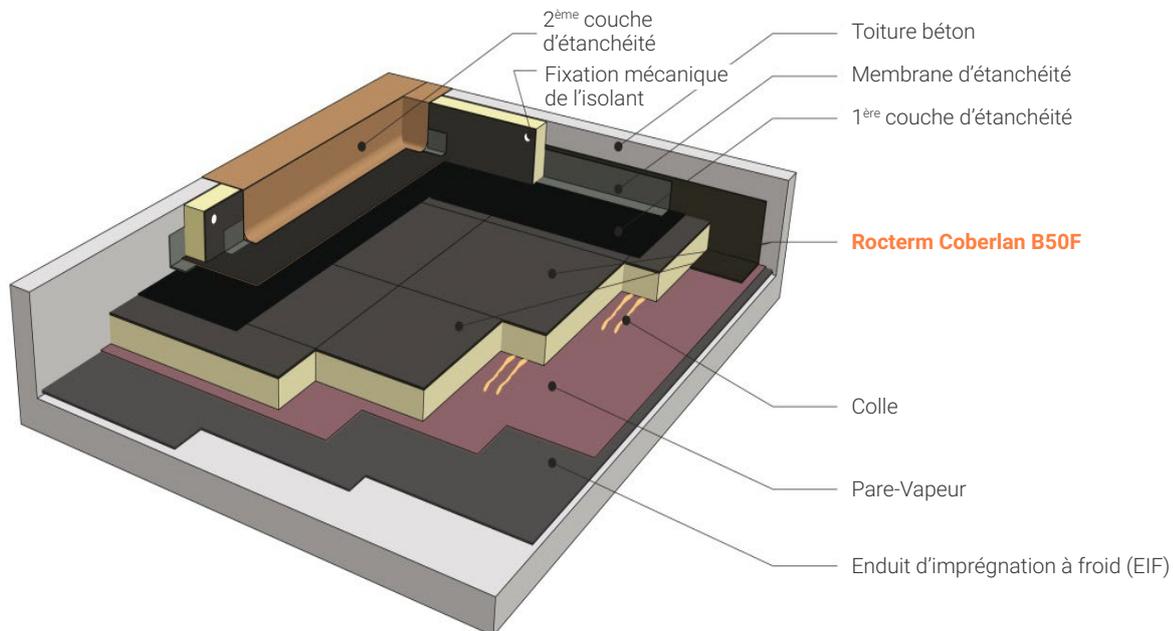
- Existe en épaisseur 30 mm avec DTA et ACERMI.
- En lit supérieur sur lit de panneaux Rocterm Coberlan N50F, Rocterm Coberlan C ou Rocterm Coberlan Power pour une épaisseur maximale totale de 260 mm.
- Compatibilité avec les pare-vapeurs BM-PARVAP et BM-COUSTIC (pose sur acier).



RÉSISTANCE  
MÉCANIQUE



ISOLATION  
THERMIQUE



### DOMAINE D'EMPLOI

Ces panneaux sont admis en tant que support direct de revêtements d'étanchéité de toitures terrasses :

- Plats, inclinés ou courbes ;
- Inaccessibles, y compris leurs chemins de circulation.

Les toitures techniques ou zones techniques sont exclues.

Ils s'emploient sur éléments porteurs en :

- Maçonnerie : pentes conformes aux normes NF DTU 20.12 et NF DTU 43.1, y compris sur pente nulle.
- Dalles de béton cellulaire armé : dans le cadre de support définis dans un DTA pour l'emploi en élément porteur d'isolation et d'étanchéité, pente minimale 1%.
- Bois et panneaux à base de bois, pentes conformes à la norme NF DTU 43.4 ou bénéficiant d'un DTA.
- Acier : Tôles d'acier nervurées (T.A.N.) pentes conformes à la norme NF DTU 43.3 P1 + A1, y compris les T.A.N. dits à grande portée conformes au Cahier du CSTB 3537\_V2, les panneaux sont fixés mécaniquement.
- Les revêtements d'étanchéité sont posés en adhérence totale en apparent pour des travaux établis :
  - En travaux neufs et en réfection ;
  - En climat de plaine ou de montagne sous porte neige.

Le principe de fixation mécanique des panneaux isolants est exclu au-dessus de locaux à très forte hygrométrie.

Le collage à froid des panneaux isolants n'est possible que sur élément porteur en maçonnerie ou béton cellulaire.

